

# Info de la Montée



BONJOUR À TOUS LES PARENTS!

NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE INFO DE LA MONTÉE!

Voici le premier bulletin d'informations de la Montée pour l'année 2016-2017. Ce bulletin sera produit au début de chaque mois et déposé sur le portail de l'école. Vous y trouverez des informations importantes concernant la vie scolaire des jeunes, les belles réalisations des élèves et un calendrier des événements du mois.

## RENCONTRE DE PARENTS

### Le Ber

FPT / COM / TSA / FPT COM-TSA / FMS /  
Pré-DEP / Concomitance

**Mercredi 7 septembre 18 h 30**

Régulier sec. 3, 4 et 5, vocations et  
Accueil

**Mardi 20 septembre 18 h 30**



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

**Mardi 13 septembre 18 h 30**

## RENCONTRE DE PARENTS

### Saint-François

Régulier sec. 1 et 2, vocations et  
adaptation scolaire

**Mardi 13 septembre 19 h 15**

Les parents se rendent à la classe du  
répondant. Indications à la rotonde  
2000

**Prise des présences officielle le 30 septembre 2016.**

**Il est essentiel que votre enfant soit  
présent à l'école lors de cette journée.**



**L'ÉQUIPE DE DIRECTION TIENT À SOUHAITER UNE EXCELLENTE ANNÉE À NOS ÉLÈVES!**

**Julie Gabrielle Morin**, directrice

**Martine Pariseau**, directrice adjointe secondaire 1 et 2 et adaptation scolaire à Saint-François

**Nadia Lapointe**, directrice adjointe secondaire 3,4 et 5

**Jean-François Gagné**, directeur adjoint accueil, adaptation scolaire et parcours axés sur l'emploi à Le Ber



[morinjg@csrs.qc.ca](mailto:morinjg@csrs.qc.ca)  
819-822-5333  
Poste 11701



[gagnejf@csrs.qc.ca](mailto:gagnejf@csrs.qc.ca)  
819-822-5333  
Poste 11702



[lapointen@csrs.qc.ca](mailto:lapointen@csrs.qc.ca)  
819-822-5333  
Poste 11703



[pariseaum@csrs.qc.ca](mailto:pariseaum@csrs.qc.ca)  
819-822-5444  
Poste 13602

## NOS COMMUNICATIONS AVEC LES PARENTS ET LA COMMUNAUTÉ

### PORTAIL DE L'ÉCOLE

Vous pouvez le visiter en tout temps. Vous aurez accès à une multitude d'informations utiles (adresses courriels du personnel, procès-verbaux, formulaires, etc.) des mises à jour régulièrement simplement en cliquant sur le lien suivant :

[www.csrq.ca/fr/montee/index.html#secondaires/montee/quoi-de-neuf/index.html](http://www.csrq.ca/fr/montee/index.html#secondaires/montee/quoi-de-neuf/index.html)

### FACEBOOK

Puisque la vie animée de l'école et de vos enfants vous intéresse sûrement, joignez-vous à nous sur Facebook. Vous pourrez suivre les activités et événements qui ponctuent leur cheminement :

[www.facebook.com/EcoleSecondaireDeLaMontee/photos/a.149920931796746.27985.149880538467452/482306535224849/?type=1](http://www.facebook.com/EcoleSecondaireDeLaMontee/photos/a.149920931796746.27985.149880538467452/482306535224849/?type=1)

### ESPACE PARENTS

Ce site vous permet de faire un suivi rapide des absences de votre enfant et d'y consulter ses résultats scolaires :

[espace.csrq.ca/\\_layouts/fba/login.aspx?ReturnUrl=%2f\\_layouts%2fAuthenticate.aspx%3fSource%3d%252F&Source=%2F](http://espace.csrq.ca/_layouts/fba/login.aspx?ReturnUrl=%2f_layouts%2fAuthenticate.aspx%3fSource%3d%252F&Source=%2F)



### MOBILYS

Voici une plateforme Internet importante pour le développement de notre école. Elle permet une collaboration avec différents partenaires dont vous-même. Celle-ci vous offre la chance de contribuer financièrement, de faire du mentorat, de donner du matériel ou autre. De plus, via l'infolettre Mobilys, vous pouvez recevoir des informations pertinentes des différentes activités de notre école. Votre implication permet de supporter les divers projets de notre école tels que les concours, défis, projets particuliers de formation, etc. : [www.mobilys.org/montee/fr](http://www.mobilys.org/montee/fr).

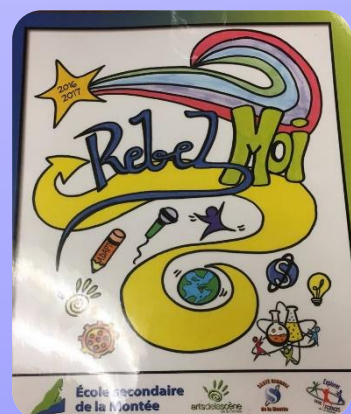
### AGENDA

Nous tenons à rappeler l'importance pour tous de cet outil.

Vous devez signer la page deux de l'agenda pour que votre enfant la remettre à son enseignant répondant.

Nous comptons sur votre appui afin d'assurer un suivi des travaux scolaires de votre jeune à la maison.

Il y a également des informations sur le fonctionnement de l'école dans les pages premières pages. N'hésitez pas à les consulter afin de connaître les règles de l'école.



**JE SUIS VICTIME  
D'INTIMIDATION**

**JE DÉNONCE !**

**J'AI ÉTÉ TÉMOIN  
D'INTIMIDATION**

Le Ber : [jedenoncelintimidationleber@csrqs.ca](mailto:jedenoncelintimidationleber@csrqs.ca)

St-François : [jedenoncelintimidationstfrancois@csrqs.ca](mailto:jedenoncelintimidationstfrancois@csrqs.ca)

## L'ENCADREMENT À DE LA MONTÉE

Pour nous, assurer un encadrement de qualité permet d'offrir un climat propice aux apprentissages. Voici donc les principaux règlements de l'école. Nous vous invitons à consulter l'agenda de votre enfant pour de plus amples informations.

### CODE VESTIMENTAIRE

L'école secondaire de la Montée exige une tenue vestimentaire propre, décente et adaptée au milieu de vie scolaire. L'élève doit respecter en tout temps le code vestimentaire (incluant les pauses, les retenues, les journées pédagogiques et les activités scolaires). Ainsi, le port de l'uniforme est requis en tout temps sur les terrains de l'école.



#### TENUE AUTORISÉE



##### HAUTS :

- Chandail de la collection générale avec logo de l'école (bleu marine, bleu royal, vert kelly, noir ou gris).
- Chandail des vocations avec le logo de la vocation (bleu marine, bleu royal, vert kelly, noir ou gris).
- Chandail avec le logo des Rebel sur la poitrine gauche (équipe sportive de l'école).
- Tout autre chandail respectant les règles et autorisé par la direction.

##### BAS :

- Pantalon de ville.
- Jeans propre.
- Pantalon sportif en nylon (exemple : Adidas ou Reebok).
- Bermuda ou jupe avec un maximum de 5 cm au-dessus des genoux.
- Legging ou jegging si porté avec une jupe par-dessus respectant le maximum de 5 cm au-dessus des genoux.

##### AUTRES :

- Le port du chandail de match est autorisé le lendemain d'une victoire (équipes sportives).
- Le port du chandail de compétition est autorisé pour une journée au retour de la compétition (ex. : Hypérion, génies en herbe, etc.).
- Certains cours ou événements nécessitent le port de vêtements spéciaux. Ce sont les enseignants qui donnent les précisions sur ces vêtements et les élèves doivent s'y conformer.



#### TENUE INTERDITE



##### HAUTS :

- Tout chandail ne provenant pas de la collection de l'école.

##### BAS :

- Jeans troué et/ou déchiré.
- Pantalon avec motif de camouflage.
- Pantalon en molleton (jogging).
- Legging ou jegging porté seul.

##### AUTRES :

- Le port du foulard au cou ou sur les épaules.
- Le port d'un couvre-chef.
- Tout accessoire pouvant cacher le logo de l'école.
- Tout accessoire dont le message traduit, véhicule ou illustre quelque forme de violence ou de messages non appropriés.
- Tout accessoire qui pourrait compromettre la sécurité.
- Toute forme d'excentricité sera gérée cas par cas.

#### Retenues

Tout membre du personnel peut assigner un élève à une retenue pour un manquement aux règles de conduite. L'école communique avec les parents pour les informer de la situation. La date de retenue est **non-négociable**. Dans le cas d'une absence motivée par le parent et jugée justifiée par l'école, la retenue est déplacée au lendemain.

Retenue sur semaine : du lundi au vendredi de 8h10 à 9h.

L'élève se présente à la retenue au moment prévu avec son matériel et fait le travail demandé. En cas d'absence non justifiée à la retenue ou un retard, l'élève sera en suspension interne aux périodes 1 et 2. En cas d'expulsion du local ou de travail insatisfaisant, la situation est référée au responsable de l'encadrement disciplinaire.

#### Retenues

Dans l'éventualité où un élève accumule cinq retenues, une rencontre avec les parents aura lieu. Une sixième retenue impliquera une suspension à l'externe.



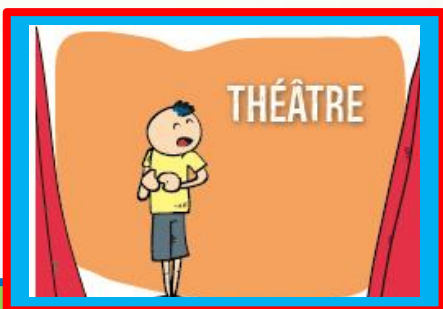
### Mini-Rebel

**DATES** Samedi  
Du 24 septembre au 26 novembre 2016  
De 9 h 30 à 11 h

**LIEU** École de la Montée  
Gymnase du pavillon Saint-François

**INSCRIPTION** Avant le **24 septembre 2016**

**COÛT** 70 \$ par enfant (incluant un t-shirt d'entraînement)



### Ateliers des Arts de la scène

**DATES** Samedi  
Du 24 septembre au 26 novembre 2016  
De 9 h 30 à 11 h

**LIEU** École de la Montée  
Pavillon Saint-François

**INSCRIPTION** Avant **24 septembre 2016**  
*Possibilité de s'inscrire lors du premier atelier.*

**COÛT** 90 \$ par enfant (incluant un t-shirt des Arts de la scène)



rebelsbasketball.dunja@gmail.com

## Petit guide du développement de la complicité

RENSEIGNEMENT

Odélie Parent  
819 822-5444 • poste  
13679

[Par un signe de tête ou de](#)

### Ce qu'est la complicité

La complicité, c'est manifester un accord commun qui s'exprime par un sourire, un clin d'œil, un petit mot, un signe de tête ou de main, par une façon de faire qui démontre un accord inconditionnel entre deux ou plusieurs personnes. C'est agir dans le même sens, dans la même intention, dans l'atteinte d'un même but. C'est se soutenir l'un et l'autre dans l'intention de réaliser de petites ou de grandes choses. Être complice sous-entend qu'on a créé un lien affectif avec l'autre et qu'une relation de confiance s'est installée.

### Ce qu'exige la complicité

La complicité exige des moments de communication qui peuvent être très intenses. Elle nous demande beaucoup d'écoute et d'attention dans la façon de faire de l'autre. Elle exige de vouloir comprendre l'autre et de trouver des solutions communes. La complicité est une clé essentielle pour la réussite d'un bon coup!

### Les bienfaits de la complicité sur le jeune

La complicité contamine et apporte un sentiment de confiance mutuel sur les actions à poser. À deux c'est mieux! Elle permet à un jeune de voir qu'il y a des personnes qui pensent la même chose face à sa réussite et qui agissent de la même façon pour le soutenir. La complicité installe un lien d'attachement essentiel à la réussite des jeunes. La complicité entre le parent et l'enseignant

### Des pistes pour le parent :

- Appuyer les actions quotidiennes des enseignants;
- Entretenir un dialogue constructif avec les enseignants;
- Partager avec les enseignants l'information que vous avez sur différents aspects de votre enfant : santé, loisirs, forces, difficultés, etc.;
- Prendre contact avec les enseignants dès le début de l'année scolaire;
- Faire part aux enseignants des inquiétudes vécues face aux difficultés de son enfant;
- Soutenir les enseignants dans la réalisation de projets de classe ou d'école;
- Participer aux rencontres et activités proposées par les enseignants;
- Demander des explications aux enseignants sur ce qui est difficile à comprendre;
- Donner aux enseignants des marques d'appréciation sur leur investissement face à la réussite de votre enfant;
- Communiquer avec les enseignants par téléphone, par message écrit, par courriel ou en prenant rendez-vous;
- Répondre rapidement aux demandes venant des enseignants;
- Expliquer ses points de vue avec calme;
- Écouter sans interrompre les points de vue des enseignants;
- S'impliquer dans la recherche de solutions avec les enseignants;
- Tenir les engagements pris avec les enseignants;
- Rester ouvert aux invitations et aux discussions;
- Accepter d'investir du temps pour développer un lien de confiance avec les enseignants.